

## **Conditions générales de vente (CGV)**

### **1. Objet**

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles Martial Médic propose des prestations de secrétariat, d'assistance administrative et médico-sociale à des professionnels et des particuliers.

### **2. Acceptation**

Toute commande de prestation vaut acceptation sans réserve des présentes CGV. Aucune condition contraire ne pourra être opposée sauf accord écrit de la Prestataire.

### **3. Tarifs et devis**

Les prix sont exprimés en euros, hors taxes selon le régime applicable. Un devis écrit et signé est obligatoire avant toute prestation.

Il précise la nature, la durée et le coût estimé de la mission.

### **4. Facturation et paiement**

Les factures sont payables à 20 jours maximum par virement.

### **5. Annulation ou report**

Toute annulation de prestation à moins de 48h du démarrage pourra entraîner la facturation de 50% du montant prévu, sauf cas de force majeure.

### **6. Confidentialité et RGPD**

Le Prestataire s'engage à la stricte confidentialité et à la conformité au RGPD (voir article 7 du contrat). Les données sont conservées uniquement pour la durée nécessaire à l'exécution du contrat.

### **7. Responsabilité**

Le Prestataire ne pourra être tenue responsable des retards ou erreurs liés à des informations incomplètes ou erronées fournies par le Client.

### **8. Réclamation et médiation**

Toute réclamation doit être adressée par écrit à Martial Médic. En cas de litige non résolu à l'amiable, le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation (coordonnées disponibles sur [www.economie.gouv.fr/mediation-conso](http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso)).

### **9. Loi applicable**

Les présentes CGV sont soumises au droit français. Les tribunaux du siège de la Prestataire seront seuls compétents.